

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 13 janvier 2020 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé
Les conseillers et conseillères :
Siège no 1 Jimmy Plourde
Siège no 2 Carole Desbiens
Siège no 3 Laurette Lévesque
Siège no 4 Viateur Dubé
Siège no 5 Nicholas Dubé
Siège no 6 **Absent**

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente ainsi que deux (2) autres personnes.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

20-01001 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par, Laurette Lévesque il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

20-01002 Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2019

Sur la proposition de Laurette Lévesque, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019, soit adopté tel que rédigé.

20-01003 Comptes du mois de décembre 2019

La liste des comptes de décembre a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 9 janvier dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 décembre 2019	135 040.78 \$
Compte à payer de janvier 2020	19 805.42 \$
Comptes payés d'avance	52 132.83 \$
TOTAL	<u>206 979.03 \$</u>

20-01004 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 décembre 2019 sont lus par Josée Chouinard, directrice générale adjointe.

20-01005 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- A. Par Richard F. Dubé :
- Déjeuner avec la sureté du Québec le 1^{er} décembre;
 - Réunion de la MRC de Témiscouata le 9 décembre;
- B. Par Carole Desbiens:
- Réunion et activités (patinoire) de l'Association sportive;
 - Réunion du Festival Honéquestre le 9 décembre;

20-01006 Engagement chauffeur sur appel – Benjamin Beaulieu

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement d'engager Benjamin Beaulieu du 192, rue Principale, à l'heure, sur appel.

Le salaire est celui établi dans la grille salariale.

20-01007 Fourniture de produits pétroliers pour l'année 2020

Des prix ont été demandés aux fournisseurs suivants :

Diesel clair

<i>Soumissionnaires</i>	<i>Prix journalier (Valéro Québec) au 7 janvier 2020</i>	<i>Marge profit</i>	<i>Taxes d'accise</i>	<i>Taxe routière</i>	<i>Prix avant taxes</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Prix taxes incluses</i>
<i>Noms et adresses</i>								
Chauffage RDL	0,8650	-0.0305	.0400	0.2020	1,0765	0.0538	0.1074	1,2377
Harnois Énergie	0,8650	0.0100	0.0400	0.2020	1.1170	0.0559	0.1114	1.2843

Huile à chauffage

<i>Soumissionnaires</i>	<i>Prix journalier (Valéro Québec) au 7 janvier 2020</i>	<i>Marge profit</i>	<i>Prix avant taxes</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Prix taxes incluses</i>
Chauffage RDL	.8250	-0.0275	0.7975	0.0399	0.0795	0.9169
Harnois Énergie	.8250	0.0650	0.8900	0.0445	0.0888	1.0233

Essence ordinaire

<i>Soumissionnaires</i>	<i>Prix journalier (Valéro Québec) au 7 janvier 2020</i>	<i>Marge profit</i>	<i>Taxes d'accise</i>	<i>Taxe routière</i>	<i>Prix avant taxes</i>	<i>TPS</i>	<i>TVQ</i>	<i>Prix taxes incluses</i>
<i>Noms et adresses</i>								
Chauffage RDL	0.7200	-0.0275	0.1000	0.1920	0.9845	0.0492	0.0982	1.1319
Harnois Énergie	0.7200	0.0650	0.1000	0.1920	1.0770	0.0539	0.1074	1.2383

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que le plus bas soumissionnaire soit retenu pour la saison 2020, soit : Chauffage Rivière-du-Loup. Pour la prochaine demande de soumission, nous irons pour deux ans.

20-01008 Motion de félicitations Denis Rossignol de Rossfishing

Denis Rossignol (fils de Paul-Aimé Rossignol et de Jacqueline Morin) natif de Saint-Honoré-de-Témiscouata est guide de pêche professionnel. Il a eu la chance de pouvoir participer au premier épisode de l'émission de **Shore Lunch** saison 4 diffusée sur les ondes de RDS. Nous le verrons durant toute la saison avec des capsules du pro. Avec l'animatrice ils ont navigué sur le Fleuve-Saint-Laurent et pendant cette journée, ils ont pu pêcher quelques espèces différentes. À la fin de l'émission, Denis a cuisiné les poissons pêchés durant cette journée.

Denis est guide depuis une dizaine d'années sur le Fleuve-Saint-Laurent, son port d'attache est à la Marina de Longueuil. Nous pouvons avoir également la chance de le voir sur le Lac Témiscouata durant quelque temps dans la saison d'été. Denis est un passionné de la nature.

Il est résolu unanimement de féliciter Denis pour sa participation à cette émission, nous sommes fiers du petit gars de par chez nous.

20-01009 Participation au 44^e Carnaval (du 6 au 9 février 2020)

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de participer financièrement à l'organisation des activités du Carnaval 2020 (du 6

au 9 février) par l'achat de deux vinières pour le vin d'honneur et d'aider au montant des assurances supplémentaires : 900 \$ Municipalité et 100 \$ Association sportive pour l'activité de course d'auto sur la neige.

20-01010 Participation financière – Semaine de relâche

Pour la 3^e édition, les municipalités ont l'opportunité de participer à la planification de la semaine de relâche prévue en mars 2020 et de pouvoir offrir une programmation commune pour l'ensemble du territoire.

Les objectifs sont :

- Que les jeunes du Témiscouata soient actifs durant cette semaine;
- Que les jeunes du Témiscouata reçoivent une programmation diversifiée et amusante durant la semaine de relâche;
- Que les jeunes du Témiscouata aient accès à l'ensemble des activités proposées sur le territoire.

Pour ce faire, nous avons la possibilité de participer à une programmation commune ainsi qu'un partage des coûts en lien avec la publicité (conception et diffusion). Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité accepte de défrayer un montant de 50 \$. Il servira à assumer une partie des frais de graphisme (conception et impression de l'affiche) et de promotion (journal et radio).

Ce projet est une collaboration avec les municipalités participantes, l'URLS du Bas-Saint-Laurent et de COSMOSS Témiscouata.

20-01011 Participation Hockey Communautaire

Une rencontre a eu lieu dernièrement avec les représentants des loisirs des Municipalités participantes, initiés par Dominic Roy de Saint-Eusèbe, ils ont parlé d'aller de l'avant avec une ligue participative de hockey communautaire et extérieur. Le but de l'initiative est de faire une activité récréative extérieure pour faire jouer les jeunes dehors.

Il s'agit de former deux groupes de joueurs de 6 à 9 ans et de 10 à 13 ans. Les pratiques se feront sur les patinoires extérieures de chaque municipalité participante et chacune est libre d'inviter la Municipalité voisine pour un match amical ou l'on sépare les équipes au hasard dans le but que les jeunes se fassent des amis qu'ils vont fréquenter plus tard au secondaire.

Le coût de l'inscription est de 20 \$ par enfants et 10 \$ pour les autres enfants d'une même famille. Le tout se fait avec équipement, ils peuvent même fournir des équipements, les parents n'auront qu'à fournir les casques pour leurs enfants.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata accepte de faire partie du programme et elle aura à débours 5\$ par jeune inscrit dans sa municipalité pour un maximum de 50 \$. Si plus de jeunes de 10 jeunes sont inscrits, la Municipalité accepte de payer le montant supplémentaire.

20-01012 Concours de décorations de Noël 2019

Une visite de la municipalité a été effectuée par Richard F. Dubé et Jimmy Plourde afin d'inscrire les propriétés décorées (166 inscriptions) le 20 décembre 2019.

Le concours de décorations de Noël se fait par tirages au sort afin d'attribuer 10 prix de 20 \$ (200\$) et deux (2) prix jugés à 50 \$.

Numéro de tirage	NOM DES GAGNANTS	Adresse
1.	Gérard Dumont	128, rue Principale
2.	Jacques Landry et Réjeanne Lavoie	34, rue de l'Église
3.	Émilien Rioux	227, route 291

4.	William Castonguay et Vicky Coulombe	223, chemin Rossignol
5.	Jonathan Beaulieu et Mélanie Desbiens	11, rue Caron
6.	Antoinette Bélanger	186, rue Principale
7.	Jérôme Gagnon et Isabelle Tanguay	53, chemin Beaulieu
8.	Marcel Patoine	38, rue de l'Église
9.	Berthier Bérubé	61, rue Principale
10.	Marcel Malenfant	38, rue Landry
PRIX JUGÉS LORS DE LA VISITE : 50 \$		
11.	Gaétan Gauthier	196, rue Principale
12.	Jacques Roy et Suzanne Bernier	29, rue Principale

Les membres du conseil remercient Richard F. Dubé, maire et Jimmy Plourde, conseiller, pour le temps et le bon travail à faire le tour de la municipalité, relever les adresses des résidences décorées et choisir les deux résidences lauréates.

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que le conseil félicite les gagnants et remercie tous ceux qui ont illuminé notre municipalité.

20-01013 Période de questions

À 20 heures 47, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres : Calendrier des commerçants, retour de la directrice générale, adoption du budget.

L'on discute de la possibilité d'avoir une borne électrique ici à Saint-Honoré, il n'y en a pas entre Rivière-du-Loup et Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano). Nous pourrions valider avec le Marché Saint-Ho et/ou le Mont-Citadelle, s'ils étaient intéressés d'embarquer avec nous.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 20 heures 52, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Josée Chouinard, directrice générale adjointe

TABLE DES MATIÈRES

20-01006	Engagement chauffeur sur appel – Benjamin Beaulieu	391
20-01007	Fourniture de produits pétroliers pour l'année 2020	391
20-01008	Motion de félicitations Denis Rossignol de Rossfishing .	391
20-01009	Participation au 44 ^e Carnaval (du 6 au 9 février 2020).....	391
20-01010	Participation financière – Semaine de relâche.....	392
20-01011	Participation Hockey Communautaire	392
20-01012	Concours de décorations de Noël 2019	392
20-01013	393